

## Compte rendu de l'Assemblée Générale du 5 mai 2012 à Cornillon-Confoux

### • ALLOCATIONS DE BIENVENUE

#### Le président:

« Je souhaite la bienvenue à tous nos invités et à tous les adhérents présents et vous remercie d'avoir fait le déplacement.

Je remercie M. le Maire de Cornillon-Confoux, de nous accueillir dans sa commune. Daniel Gagnon a été retenu par ses obligations municipales, mais sera présent dans le courant de la matinée.

En son absence, je passe la parole à Jean-Pierre Maggi, Conseiller Général. »

**Jean-Pierre Maggi** nous souhaite la bienvenue et nous expose la problématique des feux de forêts.

Le président remercie M. Maggi de ces quelques mots.



\*

\*\*

« Nous allons donc commencer cette journée fort chargée comme d'habitude par notre assemblée générale statutaire.

Ensuite, après avoir accueilli nos invités et nos intervenants, nous aborderons notre thème de réflexion: cette année nous avons choisi d'entreprendre une réflexion sur le thème « **se regrouper pour une gestion active et efficace face aux enjeux d'aujourd'hui** ».

Nous prolongerons les débats après le déjeuner par une visite des actions entreprises dans les massifs de Cornillon-Confoux et de Pont de Rhaud.»

### • RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Nous clôturons aujourd'hui notre exercice 2011 et c'est l'occasion de vous rappeler que notre syndicat a fêté ses 100 ans en 2011: le 23 juin 1911 était créé le «**Syndicat Forestier de Provence**».

Depuis, par le biais de changements de statuts, notre syndicat a évolué, il a changé de nom; en 1988 il est devenu le «**Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs des Bouches-du-Rhône**». Demain notre fédération souhaiterait que nous adoptions la dénomination nationale de: «**Forestiers Privés des Bouches-du-Rhône**».

Malgré ces appellations qui évoluent, notre syndicat conserve bien le même objet et nous restons les héritiers de ceux qui ont façonné nos espaces forestiers méditerranéens.

Nos anciens n'avaient peut-être pas formulé de doctrine comme nous, ils n'avaient pas de plans de gestion (simple ou pas), ils ne connaissaient pas la certification... mais ils avaient déjà le sens de la gestion durable et connaissaient bien la multifonctionnalité de la forêt:

- à défaut de cyprès, le pin d'Alep était utilisé dans la construction pour faire des poutres: nous avons participé l'an dernier à la réhabilitation du pin d'alep.

- le chêne servait pour le chauffage: aujourd'hui le bois bûche est certainement celui qui se vend le mieux.

- avec les rémanents de coupes, à longueur d'année, les charbonniers fabriquaient du charbon de bois: nous réfléchissons de plus en plus au devenir des rémanents.

- la sève des pins était prélevée, cela s'appelait le gemmage, un mot aujourd'hui quasiment disparu: aujourd'hui on parle de plus en plus de la chimie verte.

- Les troupeaux de moutons et de chèvres parcouraient les collines: ils reviennent peu à peu, nous avons pu en juger à Aubagne.

Je constatais lors de notre AG de 2008 que nous avons oublié cette culture; je pense qu'aujourd'hui nous allons vers une renaissance de cette culture de la forêt, productrice de biens et de valeurs.

Depuis les AG de 2005 nous avons abordé différents thèmes de réflexion; ils ont contribué à nous faire évoluer mais également à faire évoluer nos partenaires et probablement aussi l'image que nous donnons à nos concitoyens.

Nous avons alors souvent dit que notre forêt, si elle ne produisait pas de bois, produisait d'autres valeurs (environnementales et sociales notamment).

Il est peut-être temps de revoir notre jugement car la demande qui se fait jour en matière d'utilisation du bois sous toutes ses formes va probablement changer la situation.

Les incitations multiples des pouvoirs publics à utiliser le bois et la venue sur le marché de gros utilisateurs de bois énergie vont créer des débouchés nouveaux auxquels il va falloir répondre et pour lesquels nous devons nous organiser comme de véritables producteurs.

Ce que nous présentions lors de notre AG de Carry le Rouet en 2009 en matière de bois énergie se précise et devient opérationnel.

Nous en reparlerons dans le thème de notre débat.

Si les demandes se concrétisent, l'évolution de notre gestion devra évoluer, notre mode de production également.

Il faudra bien alors que la notion d'économie de la forêt devienne une réalité, nous ne pourrions plus nous contenter

de vendre notre bois pour ce que certains nomment le «prix de la tranquillité».

Nous devons réagir comme des acteurs économiques incontournables et, si nous voulons préserver le capital forestier (certains s'inquiètent déjà d'un risque de surexploitation), nous devons investir bien au delà de ce que nous faisons aujourd'hui.

Nous deviendrons alors des producteurs qui connaissent le prix de revient de leur produit et qui en déduisent son prix de vente.

Certes ces nouveaux débouchés qui se font jour n'impacteront pas notre filière naissante dès 2012, mais c'est certainement pour les années futures, et notre marge de manœuvre est soumise au cycle de croissance de la forêt, c'est dire que l'échéance à 20 ou 30 ans doit être anticipée dès maintenant. N'oublions jamais que nous récoltons aujourd'hui ce que nos ancêtres du Syndicat des Forestiers de Provence ont planté hier, et que nous plantons aujourd'hui ce que nos descendants récolteront demain.

Nos organisations de la forêt privée sont bien conscientes de cette évolution et nous devons travailler avec les nouveaux administrateurs élus en 2011 tant pour l'UR que pour le CRPF et ceux qui seront élus en 2012, le 16 mai pour la Coopérative Provence Forêt.

Suite à la dernière assemblée générale de l'Union Régionale le 6 mai 2011, un nouveau bureau a été élu et j'en profite pour féliciter ses nouveaux membres, dont le président, Denis Revalor, que vous connaissez bien.

L'Union Régionale devrait devenir la plateforme de nos réflexions, sa feuille de route semble toute tracée :

Notre Fédération nous a préparé le terrain avec «Forêt privée 2010» où il avait été

évoqué l'idée de «projet forestier commun». N'est-il pas effectivement temps de réfléchir ensemble?

L'enquête du Resofop a été reconduite et nous permet de mieux nous connaître.

Nous avons initié dans notre département différentes réflexions, publiées dans notre doctrine. Les autres syndicats départementaux ont également des idées à mettre en commun.

Notre coopérative nous interpelle: quels développements et quel avenir souhaitons-nous pour cette structure, outil indispensable à nos forêts

Un nouveau Conseil d'administration a été élu pour le CRPF.

D.Quilici a été reconduit comme président. Sa suppléante est Emmanuelle Dupré, et Lise Truphème conserve son poste d'administrateur pour le collège régional.

Les troupes sont en ordre de marche et toutes les conditions sont donc réunies

pour repenser les bases d'une démarche forestière conjointe pour les forestiers privés.

Je rêve toujours que soient organisées les Assises de la Forêt Privée en PACA.

Conjointement à ces organisations, France Forêt PACA, qui regroupe les forestiers privés et publics a été constituée en association; elle est présidée par D.Quilici.

Faire l'unité au sein de la grande diversité des forestiers reste une priorité.

En effet, comment arriver à regrouper au sein d'une même famille des hommes et des femmes aussi différents qu'un propriétaire forestier de plusieurs centaines d'hectares et un autre propriétaire forestier d'une poignée d'hectares de garrigue?

- la communauté d'intérêt n'est pas la même,

- le projet forestier est il le même?

Je persiste à penser qu'il y a peut-être un maître mot qui pourrait fédérer l'ensemble

des propriétaires forestiers: la défense et la protection de nos espaces naturels.

Promouvoir ces valeurs d'intérêt général c'est pour nous, membres du syndicat:

- être militants auprès des autres propriétaires forestiers qui ne sont pas encore syndiqués,

- être militants auprès de nos partenaires,

- être militants auprès du grand public.

Chaque année j'ai pris l'habitude de rappeler dans le rapport moral l'existence de notre doctrine qu'il faut largement diffuser; elle est toujours d'actualité.

Des exemplaires sont à votre disposition.

*Le Président soumet le rapport moral au vote.*

*Le rapport moral est adopté à mains levées à l'unanimité.*

## • RAPPORT D'ACTIVITÉ

Comme chaque année, pour rédiger le rapport d'activité, je relis les nouvelles syndicales de l'année.

Pour 2011 nous avons fait trois éditions, en progrès par rapport à 2010 ou nous n'avions produit que deux numéros.

Nous nous étions pourtant donné comme objectif la sortie d'un numéro par trimestre.

Cette année encore nous sommes en retard et nous aurons du mal à tenir nos engagements!

Et pourtant François Jauffret s'active et n'a de cesse de nous solliciter pour « l'édito », pour « l'humeur du faune » et autre rubrique pour laquelle nous avons besoin de rédacteurs: mesdames et messieurs, à vos plumes...

La lecture de nos « Nouvelles Syndicales » publiées en 2011 constitue le meilleur des rapports d'activité, je n'évoquerai donc ici que les éléments essentiels et les temps forts de notre activité.

Je veux tout d'abord rendre hommage aux membres du bureau qui ont accepté de se plier au rythme des réunions mensuelles que j'entends maintenir afin de mieux nous organiser, de mieux répartir le travail et de mieux passer l'information.

Comme chaque année, je remercie aussi notre secrétaire Denis Revalor qui, malgré la lourde responsabilité qu'il a acceptée à l'Union Régionale, poursuit son action au sein du Syndicat.

Trois chapitres ponctuent traditionnellement notre rapport d'activité:

\* la défense de nos intérêts

\* la représentation

\* la communication et l'information

\* **La défense de nos intérêts reste le rôle principal du syndicat,**

- la défense de nos intérêts, c'est conserver l'assurance que nous pourrions continuer à gérer convenablement nos forêts.

- la défense de nos intérêts, c'est aussi s'assurer que les organismes de la forêt privée assurent au mieux le service que nous attendons.

C'est à ce titre que nous nous sommes beaucoup activés cette année au sein de la coopérative Provence Forêt pour améliorer son fonctionnement ainsi que le service qu'elle rend aux forestiers privés.

Au titre des autres actions en cours je citerai:

- les servitudes suite et fin car malheureusement un décret assassin est venu mettre à mal tous nos espoirs.

- les actions Pidaf et notamment dans le massif de la Trévaresse.

- la gestion des contentieux et des sinistres avec notre assureur.

*Denis Revalor nous confirme que l'année 2011 a été assez « calme ».*

*Daniel Quilici nous informe que le Syndicat devrait se porter partie civile lors du procès du sinistre de la Côte Bleue.*

• **La communication et l'information restent les piliers fondamentaux de nos actions.**

C'est d'autant plus important que nos participations à différentes manifestations sont toujours plus nombreuses et qu'il est capital que vous en soyez informés.

Nous devons donc poursuivre notre effort pour que paraissent régulièrement nos « Nouvelles Syndicales ».

Nous devons développer les échanges « en ligne » ; trop peu d'entre vous nous ont communiqué leurs adresses mail. C'est une forme moderne, rapide et pratique de communication; n'hésitons pas à nous en servir.

## • La représentation des propriétaires forestiers privés :

La situation est semblable à celle de l'an dernier: nos représentations se répartissent toujours entre nos partenaires institutionnels et les organismes de la forêt privée.

-auprès de la CPA

-avec le pays d'Aubagne l'Etoile

-avec le Conseil Général.....

N'oublions pas que nous organisons notre représentation par massifs et qu'à ce titre l'action des délégués de massif doit se renforcer.

Notre présence dans de nouveaux massifs sera le signe d'une nouvelle réussite

Cette année nous avons été représentés dans différentes manifestations :

\*Guy Roubaud aux comités de massif CPA

\*JP Mante à l'Agglo Aubagne/Garlaban et Régagnas

\*R.Pieulle au Pidaf des 4 thermes

\*Luc Chauvel pour Natura 2000 Ste Baume

\*Denis Revalor pour le Pidaf de la Trévaresse

\*André Deluy pour le Pidaf de Pont de Rhaud

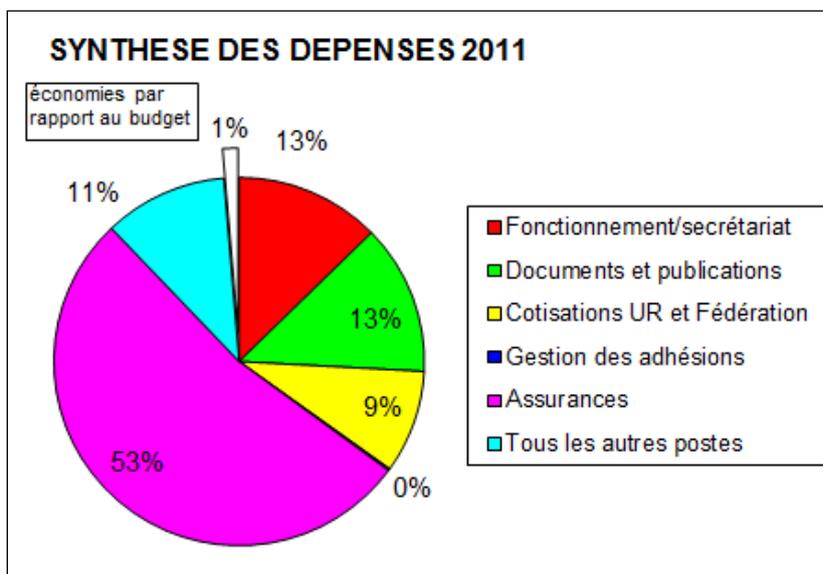
et j'en oublie peut-être je les prie de m'en excuser

*Le Président soumet le rapport d'activité au vote.*

*Le rapport d'activité est adopté à mains levées à l'unanimité*

**RAPPORT FINANCIER du Trésorier**

<b>Comptes de l'exercice 2011</b>					
<b>I. Compte courant</b>					
	situation d'ouverture				3 718,21
		débit	crédit		
Recettes	Cotisation des membres		25 895,40		26 000
	Cession de panneaux		120,00		500
	Autres recettes				
Dépenses	Assurances	13 991,91		13700	
	Déplacements	148,10		300	
	Nouvelles Syndicales	3235,44		3000	
	Frais de fonctionnement secrétariat	2026,45		2500	
	Achats papeterie, fournitures de bureau	504,21		900	
	informatique			800	
	reprographie	74,36		100	
	téléphone	468,00		500	
	Fabrication des panneaux				
	Gestion des adhésions (enveloppes T)	45,85		1000	
	Affranchissements	284,45		1000	
	Frais d'AG	1 250,51		300	
	Frais de vulgarisation - recrutement			100	
	Achats documentations	260,00		100	
	Frais professionnels et de représentation	1459,20		300	
	Cotisations Fédérale nationale	2000,00		1500	
	Union régionale	400,00		400	
		26 148,48	26 015,40		
	résultat de l'exercice			-133,08	
	solde en clôture d'exercice				3 585,13
<b>II. Compte sur livret (d'abord ordinaire, puis livret A)</b>					
	situation au 31.12.2009				22 061,67
		débit	crédit		
	prélèvement libératoire	8,63			
	intérêts		443,38		
		8,63	443,38		
	solde au 31.12.2010				22 496,42



Pour un budget de 26.500 €, les dépenses de l'exercice ont atteint 26.148 €, avec cependant, quelques particularités, que je laisse le soin au secrétaire de vous présenter plus en détail.

" Les rentrées de cotisations ont été très légèrement inférieures aux prévisions, et de façon plus significative, les ventes de panneaux ont continué de chuter plus fortement que prévu: 1030 panneaux vendus en 2009, 210 seulement en 2010, pour n'atteindre que 160 en 2011.

Les dépenses sont également en baisse, liée à une forte réduction des aller-retour au siège pour le courrier. S'y ajoute que deux trimestres seulement des frais de secrétariat ont été comptabilisés (faute de

temps pour le secrétaire d'en présenter les décomptes). Ils seront régularisés en 2012 au titre des dépenses pour l'exercice précédent.

On note une forte baisse des frais de gestion des cotisations. En effet, une partie seulement des enveloppes T nous a été facturée par La Poste. À cette baisse réelle, s'ajoute en apparence le fait que les affranchissements des reçus n'ont pas été individualisés.

Parmi les fortes dépenses, on note que l'assemblée générale a coûté plus cher que les autres années, car la convocation n'a pas été associée à un envoi des Nouvelles Syndicales, mais a fait l'objet d'un mailing spécial, soit environ 800 €. De

plus, le Conseil d'Administration avait admis le principe de ne pas répercuter sur les adhérents la totalité du prix du repas, ce qui a engendré un manque d'environ 400 € sur ce poste.

Enfin, on remarque une dépense exceptionnelle (figurant à la ligne frais professionnels et de représentation): il s'agit des honoraires d'avocat pour l'action en justice engagée par le Syndicat à la suite de l'incendie de la Côte Bleue. "

Globalement, un exercice conforme au budget à 1% près, se soldant par un très léger déficit d'exploitation de 133 €, qui reste inférieur aux produits financiers qui, eux, atteignent 443 €.

### Budget prévisionnel 2012

	débit	crédit
Assurances	14 000	
Déplacements	300	
Nouvelles Syndicales	3 300	
Frais de fonctionnement secrétariat	2 200	
Achats papeterie, fournitures de bureau	600	
informatique	800	
reprographie	100	
téléphone	500	
Gestion des adhésions	800	
Autres affranchissements	1 000	
Frais d'AG	500	
Frais de vulgarisation - recrutement	100	
Achats documentations	100	
Frais professionnels et de représentation	300	
Cotisations fédérale nationale	1 500	
union régionale	400	
	<hr/>	
	26 500	
		<hr/>
cotisation des membres		26 000
vente de panneaux		500
		<hr/>
		26 500

En conséquence, nous vous proposons pour 2012 de reconduire un budget de 26.500 € comme en 2011, mais très légèrement adapté sur certains postes.

En revanche, il nous faut statuer dès à présent sur le **montant des cotisations pour 2013**.

" Avant que n'intervienne l'ajustement brutal lié à l'assurance que nous avons dû décider à notre AG de 2010, nous avions engagé un processus de relèvement progressif de nos cotisations. Il convient, à présent que ce choc est passé, de reprendre cette évolution. En effet, le niveau de notre budget actuel n'est tenu que parce que nous n'avons publié que deux Nouvelles Syndicales au lieu de quatre. Par ailleurs, la part variable de la cotisation des propriétés de plus de 25 ha n'est calée sur le coût de l'assurance en 2010. Or celui-ci

évolue avec l'inflation. Enfin, les grosses propriétés bénéficient du plafonnement alors que leur part dans la prime d'assurance globale que paye le syndicat reste proportionnelle à leur surface totale.

Conformément à la décision prise lors de notre assemblée générale de 2009, nous vous proposons d'ajuster le barème de la cotisation à 62 centimes pour la part variable au dessus de 25 ha et 220 € pour le plafond, les tranches forfaitaires à 20 et 40 € restant inchangées."

#### Barème ~~actuel~~ proposé

- jusqu'à 4 ha: cotisation « réduite »: 20 €
- de 4 à 25 ha: cotisation normale: 40 €
- au delà, cotisation normale, majorée de ~~0,60€~~ par ha supplémentaire, **0,62** plafonnée à ~~200€~~ **220**

*Le Président soumet le rapport financier au vote.*

*Le rapport financier, les comptes 2011, le budget 2012 et la proposition de barème d'assurance pour 2013 sont adoptés à mains levées à l'unanimité.*

Daniel Gagnon, maire de Cornillon, qui vient de nous rejoindre, nous souhaite la bienvenue et nous présente rapidement sa commune.

**Le Président Gérard Gautier** remercie l'assistance et accueille les invités.

## LE THÈME DE NOTRE JOURNÉE SYNDICALE

### « SE REGROUPER POUR UNE GESTION ACTIVE ET EFFICACE FACE AUX ENJEUX D'AUJOURD'HUI »

#### Introduction par Gérard Gautier

Alors même que la France est un des principaux pays producteur de bois d'Europe, à l'heure où le bois est considéré comme le matériau écologique et renouvelable par excellence, face au pétrole dont on commence à sentir la fin, un enjeu national majeur est de ne plus laisser se creuser le déficit de la balance commerciale de la filière. Nous le savons, il s'agit de mettre sur le marché 12 puis 20 millions de m<sup>3</sup> de bois supplémentaires par an.

Bois d'œuvre, bois de trituration, bois énergie, bois bûches, cogénération, chimie verte, ... le bois est présent partout.

Et les cours se redressent. Timidement, mais la tendance est là...

Comment répondre à ces nouvelles demandes dans cet environnement favorable ? C'est l'enjeu d'aujourd'hui.

«Produire plus tout en protégeant mieux» donc, selon le mot d'ordre de notre Fédération. Mais produire n'est pas si simple dans notre contexte local et face au bois qui ne sort pas de nos forêts, nous poursuivons nos interrogations et nous sommes attentifs aux différentes expériences réalisées çà et là.

Après avoir constaté les effets du morcellement dont nous avons longuement parlé il y a deux ans à Aubagne,

Après avoir fait un état des lieux de notre espèce emblématique: le pin d'Alep l'an dernier à Vauvenargues,

Aujourd'hui le constat est bien établi pour l'ensemble du monde économique que la mutualisation des moyens et les regroupements assurent une meilleure efficacité grâce notamment aux effets d'échelle et à la meilleure répartition des tâches.

Notre activité de forestiers n'y échappe pas.

Et les politiques publiques qui se mettent en place incitent fortement à ce type de démarche.

C'est l'objet de notre débat de ce jour:

« Se regrouper pour une gestion active et efficace face aux enjeux d'aujourd'hui ».

Nous allons donc successivement regarder d'un peu plus près le contexte général, puis les opportunités de débouchés locaux, et enfin comment les politiques publiques se proposent d'accompagner cette mobilisation. Alors nous pourrons répondre à la question:

Comment nous y prendre?

- Le premier signe est que les bois se vendent un peu mieux.

La dernière vente groupée d'automne de notre coopérative a montré que les bois se sont en effet un peu mieux vendus et certains propriétaires ont vu leurs lots partir à un prix déjà plus intéressant que les années précédentes. Malheureusement,

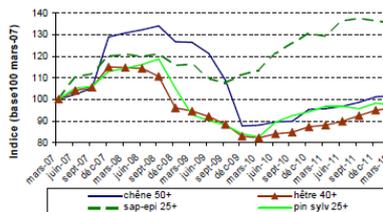
dans notre département 8 lots seulement étaient proposés à la vente.

#### \*Un environnement plus porteur

(Denis Revalor)

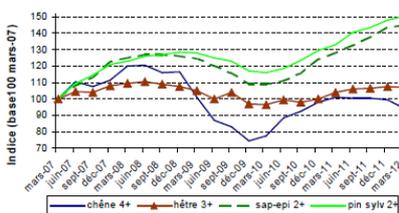
##### A - BOIS SUR PIED

Indice de prix unitaire moyen des bois vendus sur pied par l'ONF [source D1-5]  
Moyenne mobile sur 1 an



##### 2 - BOIS FAÇONNÉS

Indice de prix unitaire moyen des bois vendus façonnés par l'ONF [source D1-5]  
Moyenne mobile sur 1 an



Comité Bois de la FAO - Oct. 2011

• La fermeté du marché de la pâte à papier et le resserrement de l'offre de plaquettes provenant de sciages ont tiré vers le haut les prix de la pâte à papier et des copeaux de bois dans la plupart des régions du monde, tandis que les prix des fibres de résineux et de feuillus ont frôlé des niveaux records sur de nombreux marchés.

Quelques grandes tendances :

• La consommation de sciages résineux (+9,8 %) a esquissé un rebond dans la plupart des sous-régions de la CEE, ce qui a eu des répercussions sur la production et les échanges.

La consommation en Amérique du Nord et en Europe a augmenté de 8,8 % et 12,6 %, respectivement, tandis que dans la CEI elle n'a pas varié par rapport à 2009. L'évolution positive de la demande de sciages résineux a eu un impact direct sur la production et les échanges, avec des hausses de la production en Amérique du Nord (+11,8 %), en Europe (+9,1 %) et dans la sous-région de la CEI (+4,2 %).

• Alors que la demande et les prix ont continué de se redresser au cours du premier semestre 2011, l'envolée des coûts de la matière première a compromis la rentabilité des scieries dans de nombreuses parties des régions d'Europe centrale et orientale. La forte demande chinoise a également entraîné une hausse des prix des grumes sur toute la côte ouest des États-Unis.

Si nous regardons un peu au-delà, les statistiques nationales publiées par l'ONF montrent une tendance lourde de montée des résineux, malgré l'impact momentané de la tempête Klaus et celui de la crise.

A l'échelle mondiale, on observe les mêmes tendances, derrière des impacts variables de la crise selon les régions et les produits.

- C'est que le bois a regagné une image forte:

Le public commence à prendre conscience de l'après pétrole, déjà anticipé par les gouvernements.

A la faveur des élections, notre Fédération a organisé un débat avec les candidats, qui ont tous souligné l'enjeu que représente le bois pour les années à venir.

- L'interprofession, qui a vu récemment ses compétences élargies par décret, a lancé une grande campagne médiatique en faveur du matériau bois. Nous l'avons tous vu à la télévision.

- Enfin, les réglementations européenne et française s'attachent à endiguer l'importation de bois exploités illégalement outre-mer. Le rapport de la FAO en reconnaît les succès.

On le voit, à toutes les échelles, se dessinent des perspectives prometteuses.

Qu'en est-il plus précisément chez nous?

#### Nous constatons aujourd'hui que:

- La construction bois commence à se développer dans notre région. L'Association Bois Construction organise chaque année les "trophées du bois", qui présentent des opérations exemplaires et connaissent un succès croissant. Plusieurs opérations ont été réalisées ou sont engagées avec des bois locaux.

- Il y a un an nous vous faisons redécouvrir toutes les qualités du pin d'Alep cf. AG de Vauvenargues), aujourd'hui France Forêt PACA s'engage dans la qualification et la certification du pin d'Alep, démarche que l'association ABC se propose d'étendre aux autres bois locaux.

#### Le point avec D.Revalor

\* En matière de bois énergie, les collectivités font la promotion des circuits courts pour l'usage de bois dans les chaufferies des équipements publics et l'action "1000 chaufferies" commence à porter ses fruits.

Les collectivités s'engagent dans les chartes forestières, qui permettent de mieux quantifier la ressource, et d'identifier les leviers d'une nouvelle dynamique de gestion. Elles font étudier des Plans d'Approvisionnement Territoriaux (PAT) qui permettent non seulement de connaître les modalités pratiques de mobilisation, mais donnent des fourchettes de volumes

selon les données de l'environnement économique. C'est le cas à la communauté d'Agglo d'Aubagne et à la CPA. Une dé-

marche analogue s'engage sur Lambesc. Nous en reparlerons.

\* Notre coopérative vient d'aménager une plate-forme, équipement unanimement

reconnu comme le préalable à toute mobilisation organisée et pérenne.

\* Deux projets gros consommateurs viennent d'être retenus par la CRE 4:

\*\*\*\*\*

### **G.Franco président de la coop et D.Revalor président de l'UR font le point sur ces deux affaires**

\*Celui de la société Inova à Brignoles va absorber 155.000 t/an de bois de nos forêts.

\*La conversion au bois d'une unité de la centrale thermique de Gardanne exploitée

par la société E.On en demandera 400.000 t/an.

\*\*\*\*\*

On le voit, les perspectives de la demande sont élevées.

Le nécessaire besoin d'un changement énergétique conjugué aux qualités retrouvées du bois, nécessitent donc de mettre progressivement en route des démarches en vue d'une meilleure mobilisation.

Cela se traduit dans la volonté politique

\*Le discours du Président de la République à Urmatt il y a plus d'un an a remis au centre du débat le rôle que la forêt, et la forêt privée en particulier, devait jouer dans l'économie.

Les bases d'une reconnaissance politique de la Forêt étaient posées.

Lors de la réunion des présidents à la Fédération des forestiers privés le 27 mars dernier, les représentants des principaux candidats à l'élection présidentielle se sont

retrouvés très unis dans le constat qu'il fallait redonner à la forêt française toute sa place. Retrouver le sens de la sylviculture, au-delà de l'exploitation au fil de l'eau.

Nous verrons dès après-demain ce qu'il subsistera des promesses électorales.

Quoiqu'il en soit, nous ne pouvons ignorer ce qui est déjà en place.

Ne nous attendons pas à une manne salvatrice, ce n'est pas dans l'air du temps. Par contre observons les méthodes et les démarches proposées.

\* L'État a inscrit dans la loi le lancement des PPRDF, qui font désormais l'objet d'appel à projets.

Ces PPRDF sont mis en place régions par régions. Leur objectif est de permettre la mobilisation de 12 m3 supplémentaires.

Demain les opérations qui y seront inscrites seront prioritaires pour capter le peu de financement disponible.

Dans notre département, deux massifs sont identifiés, l'un dans la Communauté du Pays d'Aix, l'autre dans celle d'Aubagne-Étoile. Avec ces acteurs majeurs, à nous de répondre présent ! Soyons attentifs et réactifs ».

*Les interventions sont rapportées d'après des notes et l'exploitation a posteriori des projections. Celles de la salle sont en italique.*

\*\*\*\*\*

La Région soutient la candidature de la forêt provençale à la branche méditerranéenne du réseau "forêt modèle" qui, parti du Canada, se propose de fédérer tous

les acteurs d'un territoire autour de l'économie de la forêt.

Cécile Sanspeur, des Communes Forestières, est chargée de ce dossier pour le

compte du Conseil Régional PACA, et nous en révèle l'essentiel.

\*\*\*\*\*

### **Forêt Modèle – Un nouvel outil de gouvernance territoriale**

*d'après Cécile Sanspeur – Communes Forestières*

La création des « forêts modèles » résulte d'une volonté politique de placer la forêt comme un espace fédérateur du développement territorial.

Une Forêt Modèle est une association volontaire de personnes impliquées sur un territoire qui a pour objectifs:

- D'être un espace de réflexion et de partage d'expérience

- De mettre en œuvre des projets innovants

La Forêt Modèle en Provence est en cours d'élaboration dans 77 communes pour une superficie de 190 000 hectares environ, dont 80% sont en propriétés privées.

Exemples d'actions:

- Développer des débouchés pour le Chêne Liège

- Réalisation d'une construction bois en Pin d'Alep

- Elaboration de documents d'aménagement forestier multifonctionnel

- Développer un réseau de « guides nature »

Des réunions d'information ont eu lieu à Evenos, au Luc, à Aubagne et à Simiane Collongue.

\*\*\*\*\*

L'Europe développe divers programmes en faveur du regroupement des propriétaires, comme le programme "ProFor-BioMed" qui soutient les démarches concourant à fédérer les propriétaires en vue de mobiliser la biomasse disponible au profit de circuits courts de bois énergie.

Une opération sur Lambesc et les communes environnantes est éligible, et ici à Pont de Rhaud cela pourrait être le cas aussi.

Toujours du côté européen, les perspectives à venir sont également encourageantes. Dans le projet de nouvelle PAC

actuellement en discussion finale, la forêt est mieux traitée que dans le plan précédent

Albert Maillé, directeur du CRPF, nous présente ces programmes et Denis Revalor nous parlera de la nouvelle PAC.

\*\*\*\*\*

### **Proforbiomed et Sylvamed**

d'après **Albert Maillé** – Directeur du CRPF

**Proforbiomed** a pour but de développer et promouvoir l'utilisation de la biomasse forestière pour la création d'une véritable filière bois énergie durable en région méditerranéenne, et l'émergence, à moyen terme, d'un marché énergétique de la biomasse.

L'Etat Français et, en région PACA le Conseil Régional, ont une volonté poli-

tique de valoriser les produits forestiers, notamment en bois énergie.

Un des objectifs du CRPF est de structurer les propriétaires en les regroupant autour d'objectifs partagés.

**Sylvamed** est un programme initié par l'association Acmed de propriétaires forestiers méditerranéens.

Ses objectifs sont:

-Intégrer dans les politiques régionales les services environnementaux apportés par les forêts,

-Proposer aux autorités publiques des mesures compensatoires au bénéfice des propriétaires forestiers,

-Fournir des arguments à la défense des forêts méditerranéennes.

### **Les PIDAF**

d'après **Sébastien Diette** – Société Alcyna

A l'échelle de nos massif, la révision des PIDAF est l'occasion de susciter des démarches de mise en gestion en commun. L'idée que la mobilisation de la biomasse par la gestion des propriétaires et sa coordination avec les actions publiques de DFCI permet un moindre coût global

pour celles-ci, fait son chemin. Elles participent toutes deux de l'aménagement du territoire.

La société Alcyna est quelquefois maître d'œuvre de Pidaf. Sébastien Diette nous expose sa méthode de travail:

- Mise en place d'un document-cadre:
  - Analyse
  - Orientation
  - Plan d'action
- Intégration des propriétaires forestiers

### **Comment répondre à ces défis?**

Comment se placer dans ces perspectives, répondre à cette demande croissante, à la nécessité politique de mobiliser plus, qu'accompagne ces politiques publiques?

Comment mieux gérer nos forêts déjà gérées, et remettre en gestion les autres?

### **Mieux valoriser nos bois?**

Face à cet enjeu et comme dans tout système marchand, nous devons nous montrer les meilleurs et les plus habiles à valoriser notre production.

La gestion concertée de nos forêts est probablement l'une des réponses à construire ou à reconstruire.

Toutes les formes de regroupement méritent notre attention.

### **Alors, quelles solutions choisir?**

\* Le regroupement de parcelles est encouragé par la loi via le "droit de préférence". Mais il ne peut agir qu'au fil du temps et des ventes.

\* Depuis de nombreuses années existe le dispositif du groupement forestier, largement inspiré des SCI, destiné à éviter le morcellement à l'occasion des successions, plutôt qu'à fédérer des propriétaires sans lien entre eux.

La vente de nos bois doit être pour nous le moyen de réinvestir pour notre forêt de demain; ce qui est loin d'être le cas.

C'est le moment de penser à une forme nouvelle de gestion. Qui permette aux petits propriétaires comme à ceux qui ne peuvent s'investir personnellement, de participer au mouvement. Devenir ou redevenir des sylviculteurs producteurs, en s'appuyant sur des structures adéquates.

\* Nous avons vu lors de notre AG d'Aubagne que divers départements ont mis en place des aides au regroupement. Mais là encore, elles agissent sur le foncier, et n'interviennent donc que lorsque le propriétaire accepte une sorte de remembrement; choix souvent douloureux. Nous avons vu également les dispositifs adoptés dans les régions du nord de la France. Mais leur transposition à nos forêts peu productives, donc avec un revenu faible, est malaisée.

\* En Franche-Comté s'est développé le système des groupements d'employeurs. Plus souple, il permet à chaque propriétaire de conserver à la fois ses terrains et la maîtrise des opérations qu'il y conduit. La seule contrainte est de coordonner les interventions, de façon compatible avec l'emploi du temps des bûcherons. Il a le mérite de faire échanger les partenaires

Certes, nous ne souhaitons pas tous faire un calcul économique pour connaître le prix de revient d'un arbre, notre marge bénéficiaire (pourquoi pas !!!!) et en déduire son prix de vente !!!!

Pourtant, être de façon pérenne des producteurs, c'est avoir fait ce calcul. C'est aussi voir loin: savoir anticiper l'évolution du boisement, améliorer la régénération naturelle, songer aussi à replanter.

### **Tout cela a un coût!**

autour de leur problématique commune, et apparaît ainsi comme un premier pas vers une gestion plus intégrée. Encore faut-il initier chez chaque propriétaire l'envie d'intervenir dans sa forêt. Est-ce transposable chez nous? Le faible revenu attendu de nos forêts n'est guère propice à ce type de démarche.

\* Dans le département du Gard existe un dispositif original: le Groupement de Développement Forestier. Il s'agit, selon sa propre expression d'un "bras technique du Syndicat". Il aide les propriétaires dans l'organisation et l'aboutissement de leurs projets, et peut les fédérer à l'occasion, en amont de l'intervention de la coopérative.

*Francis Mathieu président du syndicat du Gard nous présente ce dispositif.*

### **Une réponse ponctuelle de la Coopérative Provence Forêt**

d'après **Christophe Dast** – Technicien à la Coop

Plus proche de chez nous, nous avons choisi de vous présenter deux expériences dans la région PACA.

Dans ces deux exemples les objectifs des propriétaires concourent à des dispositifs

différents suivant qu'il s'agit de faire une opération ponctuelle (exploitation pure et simple) ou qu'il y a une volonté de pérennité, donc de programmation sur plus long terme (sylviculture).

Dans la première catégorie, on peut ranger la démarche récente de la coopérative qui, dans le cadre de la prochaine vente groupée du 15 mai, a rassemblé un nombre important de propriétaires

## Etat des lieux de nos ASL

d'après **Denis Revalor**

Dans notre département, une démarche analogue avait été menée dans le Régagnas voici quelques années, en mariant le regroupement de circonstance et la pérennité de l'ASL.

*Jean Pierre Mante nous avait présenté cette opération à Peynier et nous en re-parle rapidement.*

Nous connaissons bien les ASL, créés dans les années 70-80 à l'occasion des programmes d'aide, et notamment du FEOGA. La disparition de ces aides a coupé l'élan de ces ASL, mais nous ne devons pas oublier que leur objet, tel qu'il a été voulu par le législateur, est de regrouper les propriétaires pour leur permettre de réaliser ensemble des opéra-

tions qu'ils ne pourraient pas mener à bien isolément.

Il y a quatre ans des stagiaires de l'école de Nancy sont venus faire une étude dans notre département qui avait pour objet de faire un état des lieux de nos 18 ASL.

Denis Revalor nous en dit le principal

Celles qui ont su conserver cet objectif fédérateur conduisent à des réussites comme l'ASL de la Subéraie Varoise, qui se consacre à la promotion du liège, et à la DFCI.

Ou celle de la montagne de Lure, que Gilles Martinez nous avait présentée voici deux ans à Aubagne.

Elle a fait son chemin depuis.

Gilles Martinez du CRPF et Monsieur le Maire de La Rochegiron nous font le point de la partie opérationnelle qui est en cours.

## L'ASL « LE TREBOUX »:

### Innovation sylvopastorale entre valorisation d'un massif forestier et développement local

d'après **Gilles Martinez – CRPF / Claude Pélissier - Maire de La Rochegiron**



#### **Dix années d'actions territorialisées:**

2003, PDM « Lure – Ouest », phase 1 = « Etude de massif »

2005, PDM « Lure – Ouest », phase 2 = « Stratégie »

2006, lancement des travaux de la Charte Forestière de Territoire Montagne de Lure

2007, action-pilote sur le site du Tréboux

2008, agrément du PSG concerté porté par l'ASL Le Tréboux / signature de la CFT pour une durée de 5 ans

2012, inauguration du pôle-bois de Banon / évaluation de la CFT et de l'expérimentation « Tréboux » / réflexion pour l'avenir.

#### La visite des travaux effectués dans deux forêts

La visite de l'après-midi était organisée et guidée par André Deluy et Jean-Pierre Hueso, qui nous ont présenté les travaux forestiers effectués et en cours de réalisation dans ce site. Les discussions entre les participants ont été très nombreuses et ont permis d'illustrer les propos tenus lors de la réunion du matin.

Vous trouverez un compte rendu plus détaillé dans le dernier numéro des Nouvelles Syndicales.

#### **Bilan « quantitatif » de la gestion locale**

Rénovation de 5 km de pistes et aménagement d'un réseau interne de desserte

Mobilisation du bois : 3 tranches de coupes => 5 000 stères de bois de chauffage + 3 500 tonnes de plaquettes

Sécurisation d'un système d'exploitation pastoral

Rénovation de 3 jas en pierre sèche

Aménagement multifonctionnel d'une source

Installation d'une retenue collinaire DFCI de 500 m3

#### **Retour d'expérience sur la méthode**

L'intérêt du partenariat territorial :

à l'aller, la valeur ajoutée de la CFT => le principe de la concertation et la prise en compte de la multifonctionnalité

en retour, un facteur facilitateur pour l'installation du pôle-bois

Un facteur-clé de succès = l'ASL

Un principe = la contractualisation

Le PSG concerté, un engagement pour 10 ans

Convention-cadre ASL-Commune => synergies

Des convention de gestion : éleveurs, chasseurs

Des conventions de projet entre propriétaires et ASL

#### **Illustration de l'impact et des synergies territoriales : le pôle-bois de Banon**

Une réflexion issue de la CFT et de l'expérience « Tréboux »

Un Pôle d'Excellence Rurale porté par le Pays de Haute-Provence

Une maîtrise d'ouvrage par la communauté de communes Pays de Banon

Une gestion confiée à une structure ad hoc pilotée par le partenaire bois de l'ASL Le Tréboux = Provence Bio-Combustibles

Un accompagnement global par le CRPF = garantie de cohérence

#### **Quelles perspectives ?**

Une démultiplication des gisements (et de la méthode) parallèlement à la montée en puissance de la filière, notamment bois-énergie

L'élargissement des partenariats vers les différents acteurs de la forêt publique et privée

Vers une autonomie financière des ASL et un recours contractualisé à une assistance à maîtrise d'ouvrage